

Synthèse

Animation : Alain Plattet, Olivier Tamarcaz, Marion Zwygart et 17 participants

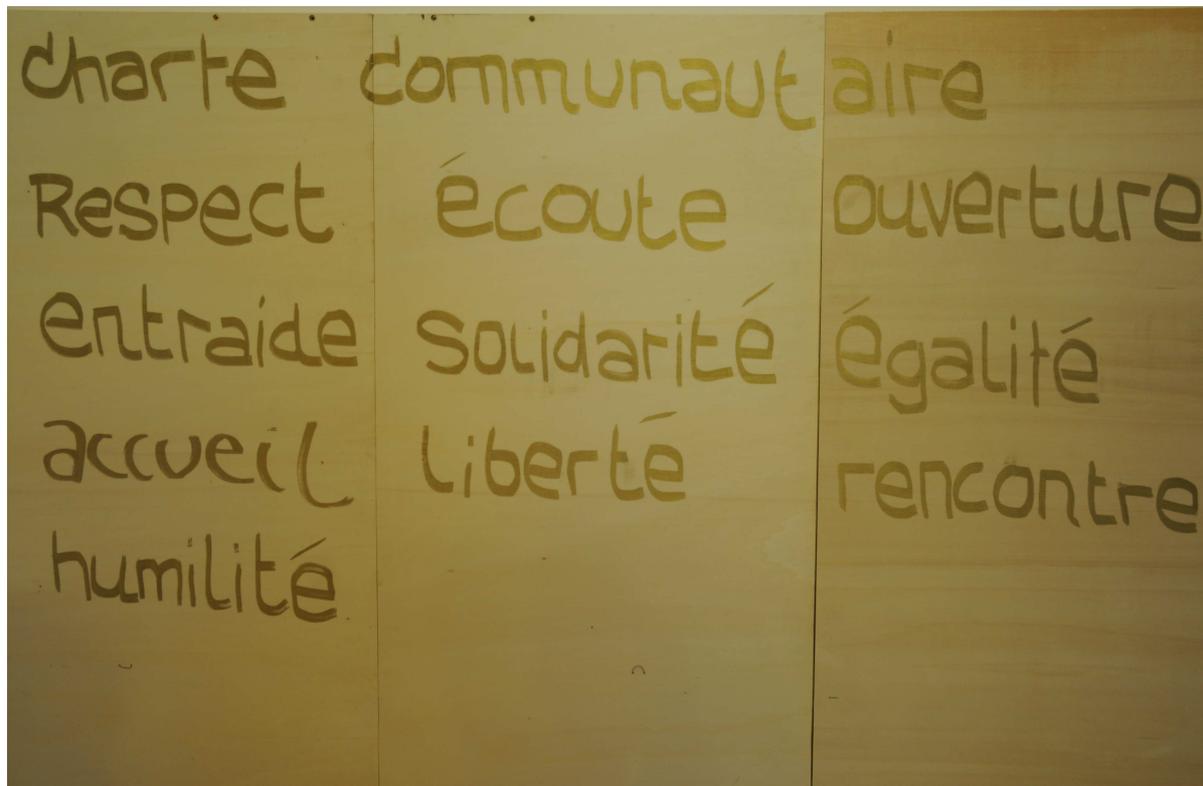
Participation : 33 personnes (habitants, partenaires et animateurs de proximité)

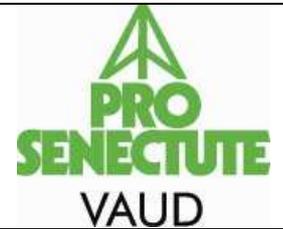
Lieu : Chemin-Dessus, près de Martigny

Temps : froid et pluvieux

Préambule : La formation est communautaire, trente personnes ont choisi les thèmes prioritaires et vingt personnes ont préparé son contenu. Nous sommes tous co-responsables de ce qui se passe au cours des deux jours, il n'y a pas de maîtrise extérieure, de formateurs d'un côté et de formés de l'autre, nous sommes toutes et tous co-formateurs et co-formés.

La formation est organisée autour de quatre demi-journées thématiques : valeurs et chartes communautaires, ouverture des groupes, types d'engagement et limites, espace d'échange et de partage inter-quartiers. Dans chaque module, un apport de terrain, théorique et des travaux en sous-groupes sont proposés.





Jeudi matin

Historique des démarches communautaires (par Alain, Olivier et Marion)

La première matinée débute par un historique des mouvements communautaires aux Etats-Unis, en Amérique latine et en Europe (voir les documents en annexe pour Etats-Unis et Amérique latine). Pour l'Europe : développement en réaction à plusieurs courants comme le behaviorisme (comportement observable) qui considère le cerveau comme une boîte vide sans réflexion critique, le cognitivisme, le constructivisme, le psycho-constructivisme. Besoin de développer des solidarités, un développement durable de solutions alternatives, les héritages post-nucléaires. Plusieurs auteurs sont cités, comme, Louis-Joseph Lebret (économiste) et Yves Borel (sociologue).

Valeurs et chartes communautaires (par Aloka, Claire-Lise, Nicole et Ingrid)

La charte représente un engagement moral dans l'action, indique les valeurs communautaires, les moyens et les objectifs. Les statuts d'une association sont formels et sont l'ossature légale de la structure (cette partie est présentée par Bénévolat Vaud l'après-midi). Chaque groupe qui se constitue à l'issue d'un « quartier solidaire » décide de la forme qu'il souhaite donner à la suite, association ou autre, et de l'organisation interne de cette dernière. Si Bellevaux a opté pour des statuts sans position hiérarchique, Unyon Nordest a décidé d'avoir un comité avec un président, un vice-président, etc.

Le but de la charte est de cimenter la communauté. La proposition du groupe est de réalisation d'une charte communautaire comme fil conducteur des deux jours de formation et comme base de charte pour les différents « qs ». Les mots retenus dans un premier temps sont : respect, écoute, égalité, solidarité, ouverture, (puis le lendemain) coresponsabilité, accueil, liberté.

Jeudi après-midi

Présentation de Bénévolat Vaud par Joelle Toplitsch

Distribution des documents aux participants.

Pour plus d'information contacter : info@benevolat-vaud.ch // Ruchonnet 1, 1003 Lausanne

Ouverture des groupes (par Raphaël, Verena, Jean-Michel, Rose-Marie et Amélie)

- **Première saynète**

1. théâtre forum sur l'accueil dans les groupes
2. intervention du reste du groupe
3. la formule du parrainage est montrée en exemple

Apports réflexifs :

- L'ouverture d'un groupe de QS passe par un accueil qui permet d'introduire de nouvelles personnes. Si un groupe est ouvert, il permet à des nouveaux de venir ;
- Ouverture est placée comme valeur, permet une place pour chacun ;
- Donner la possibilité à tous de s'intégrer ;
- Accueil permet de donner de suite une image d'un groupe : a-t-on envie de rester ? ou de fuir ? se sent-on à l'aise ou pas ;
- Il est parfois difficile pour certaines personnes d'arriver dans un groupe inconnu et de prendre la parole et trouver sa place ;
- Nous ne sommes pas tous égaux face à notre capacité à aller vers l'autre, pour certaines personnes âgées seules, il est plus difficile d'oser entrer dans un groupe ;
- Il semble donc plus facile de venir dans un groupe accompagnés ou durant une activité de partage, ludique ou de convivialité ;
- La notion de plaisir est importante : si l'on a du plaisir à être dans un groupe ou à participer à une activité, on aura envie de rester ;
- Parfois un groupe se sent ouvert et a des intentions qui cherchent l'ouverture mais des personnes se réunissent en affinités et sans même le vouloir, elles ne laissent pas les nouvelles personnes partager leurs conversations ou leurs histoires ;
- On a besoin de comprendre les conversations et l'histoire du groupe pour l'intégrer ;
- Nous avons souvent entendu les nouveaux dire : « Je me sens largué ! » ;
- Le lien de proximité permet l'accueil dans un groupe (« parrain ») ;
- Selon nous, c'est la responsabilité de tous d'avoir cette ouverture et le comité ou groupe de coordination qui chapeaute les activités est garant d'y réfléchir et de sensibiliser les autres ;
- **Deuxième saynète**
- mise en scène sur la décision de se rendre la première fois aux activités

Apports réflexifs :

- L'information sur les activités d'un groupe assure une ouverture et l'accueil des nouveaux ;
- Les informations sous la forme de flyers, lettres tous ménages ou affiches sont importantes mais ne permettent pas de faire le pas pour rejoindre un groupe, elles captent l'attention, rendent le projet visible, crédible et suscitent de l'intérêt ;
- Le lien de proximité permet de faire le pas ; les personnes ont parfois « peur de déranger » ;
- Ont peur de l'engagement ou d'être obligées de participer à de nombreuses activités ;
- Elles craignent les responsabilités ;
- Ou de devoir payer une cotisation.

Présentation d'un film réalisé à Gland pour présenter l'Accueil seniors

Vendredi matin

Introduction : Film « Résistance au tremblement »

Types d'engagement et limites (par Simone, Anne et Madi)

Simone définit l'engagement qui, selon elle, peut venir d'une motivation personnelle à mettre en œuvre une action. Elle distingue la citoyenneté du bénévolat. Nous pouvons être un bon citoyen, sans faire nécessairement du bénévolat. Faire du bénévolat est un choix, une action non rémunérée, une action sociale, morale et solidaire non permanente. Elle se définit comme une habitante bénévole et conclut avec le constat suivant : il semblerait que les personnes actives dans le bénévolat développent une meilleure attitude psychologique dans leur relations humaines.

Anne présente la thématique « en faire une affaire personnelle » et se définit comme un excellent exemple à ne pas suivre en énumérant ce qu'elle a réalisé pour le dernier vide-grenier.

Madi décrit les responsabilités et les limites du professionnel. Le professionnel est contractuellement responsable vis-à-vis de son employeur, il propose un cadre aux habitants, dont il apprend beaucoup, particulièrement des seniors. Attention à ne pas se prendre pour un dieu, relation horizontale avec les habitants. Ce positionnement du professionnel est un préalable au travail communautaire : travailler d'abord avec les ressources existantes.

Simone rend attentif au jargon parfois utilisé par les animateurs.

Regards croisés sur les compétences (par Alain, Olivier et Marion)

Habitants. Olivier lit des extraits de la recherche d' A. Genton, Y. Boggio. C. Cherpit (2008). Un résumé des compétences énumérées : des amitiés, solidaire-attitude, c'est nous qui décidons, faisons, cela a changé ma vie, etc.

Professionnels. Marion lit deux textes, l'un issu de la recherche de (1) A. Genton, Y. Boggio. C. Cherpit (2008, p. 34), l'autre de (2) Saul Alinsky ` « Etre radical » (1971, p. 119). Un résumé des compétences énumérées : (1) s'ouvrir à l'altérité, respecter le rythme de chacun, doser son affirmation personnelle, cesser d'imaginer le besoin de l'autre, apprendre à faire confiance aux ressources et compétences habitants, lâcher son sentiment de toute-puissance et d'impuissance, apprendre à laisser les choses lui échapper, (2) la curiosité, l'irrévérence (recherche de signification), l'imagination (et l'empathie), le sens de l'humour, le pressentiment d'un monde meilleur, une personnalité organisée, un schizophrène politique bien intégré, l'ego, un esprit libre et ouvert, la communication.

Autorités. Alain trace l'historique des postures des décideurs au niveau des villes et de PSVD depuis le démarrage de QS. Il énumère les compétences acquises : faire le pari fou de lancer un processus tel que QS de la part de la direction de PSVD ; de la part des villes accepter de ne pas maîtriser le contenu et les résultats, accepter de prendre le temps pour les décisions, apprendre des autres (par exemple à passer des entretiens),etc.

----- Une compétence transversale : l'humilité-----

Vendredi après-midi

Projection de film intitulé « Le temps qui reste »

Présentation d'un espace d'échange et de partage inter-quartiers

(par Renate, Olivier, Christelle, Jean-Luc, Gilberte et Christelle)

Témoignage de Renate sur l'espace de réflexion nommé le 18-20 à Bellevaux. Puis, présentation de la réflexion du groupe autour d'un espace de réflexion inter-quartier :

- Finalité : Echange de pratiques et d'idées entre les habitants des QS. Volonté de se faire entendre par les professionnels et de « questionner » leurs pratiques
- Qui : Tous les habitants impliqués dans un QS. Les professionnels de Pro Senectute sont bien sûr bienvenus sans leurs casquettes.
- Où : Circulation de cette plateforme entre les différents QS du canton de Vaud.
- Fréquence : 1 à 2 fois par an.
- Contenu : (en trois étapes) phase de connaissance ; phase de réflexion et de mise en pratique ; retour sur les expériences effectuées (puis retour à la phase 1)
- Idée de nom : « coordination inter-regionale »

⇒ Il est important de ne pas créer de compétitions entre les quartiers.

⇒ A terme, les espaces inter-quartiers doivent permettre un renforcement, une visibilité, un échange de pratiques entre QS et de faire un retour à PSVD sur la méthodologie QS.

⇒ La plateforme habitants et la plateforme interrégionale sont complémentaires

⇒ Au départ, limité aux quartiers du canton de Vaud. Par la suite, possibilité d'ouverture à des invités et/ou à d'autres.

Positionnement des habitants et des professionnels, chacun de son côté, au sujet d'un espace d'échange inter-quartiers. Puis retour en plénière.

Les professionnels : pour un espace uniquement habitants, trouvent que c'est sain que cet espace existe (puisque les professionnels ont le leur) et qu'il soit porté par les habitants / cet espace serait pour tous les quartiers dès que qu'ils se sentent prêts (autonomisés et non-autonomisés) / pas de risque de doublons avec la plateforme interrégionale « Quartiers Solidaires » parce qu'elle vise les quatre niveaux : canton, autorités, professionnels et habitants

Les habitants : proposition plus ou moins identique à la réflexion du groupe. Proposition de nom : Plateforme cantonale des quartiers solidaires.

⇒ Attention « Quartiers Solidaires » est une méthodologie de développement communautaire pour les seniors appartenant à Pro Senectute Vaud, Fondation Leenaards et Canton de Vaud. En discussion, « quartiers solidaires » en tant qu'expérience inter-régionale partagée par les partenaires villes de Pro Senectute Vaud.

Unité Travail social communautaire

Formation posture communautaire

16 et 17 mai 2013

AP/OT/MZ

